



L'ALLERGIE RESPIRATOIRE, DE QUOI PARLE-T-ON ?

En France, 1 personne sur 4 serait concernée par l'allergie respiratoire (Anses). L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime de son côté qu'en 2050, c'est la moitié de la population mondiale qui sera allergique.

Mis en ligne le 03 août 2022

En France, 1 personne sur 4 serait concernée par l'allergie respiratoire (Anses). L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime de son côté qu'en 2050, c'est la moitié de la population mondiale qui sera allergique. Dès l'arrivée du printemps mais pas seulement, les allergiques reconnaissent immédiatement les symptômes : crises d'éternuement, les yeux rouges qui larmoient, en association parfois avec une respiration sifflante, une toux, eczéma ou urticaire... Plusieurs sites web existent pour passer au mieux ces périodes. Vous y trouverez une mine d'informations sur les plantes allergisantes, les émissions de pollens, les périodes et régions concernées ; et vous pouvez même recevoir gratuitement des alertes et recommandations comportementales.

Quelques conseils : L'Association des Pollinarius Sentinelles de France : www.alertepollens.org et le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA) www.pollens.fr ☞. Il existe un Pollinarium sentinelle et un capteur de pollens à Nantes, leurs résultats sont valables sur notre territoire ! Concernant la qualité de l'air : Air Pays de la Loire, en charge de la surveillance de la qualité de l'air, vous informe sur votre commune : www.airpl.org ☞ et enfin Plantes et santé <https://plantes-risque.info/> ☞ pour connaître et reconnaître les végétaux les plus à risques pour la santé. Enfin, il est bon aussi de rappeler quelques gestes simples : rincez-vous les cheveux le soir, les pollens s'y déposent en nombre, aérez vos pièces plutôt avant et après le coucher du soleil, et évitez l'exposition aux autres substances irritantes de type tabac, parfums d'intérieur.

Dehors, privilégiez la fin de journée pour jardiner ou faire un footing. En voiture, fermez les fenêtres. En cas de pic de pollution, soyez encore plus attentif à ces recommandations, les symptômes aussi font des pics !

Image par [meineresterampe](#) ☞ de [Pixabay](#) ☞



☰ RETOUR À LA LISTE





Mairie de Nort-sur-Erdre

30 rue Aristide Briand
44390 Nort-sur-Erdre

☎ 02 51 12 00 70

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

8h30 à 12h / 13h30 à 17h30 (17h le vendredi)

mercredi, samedi

8h30 à 12h